

(H₂O) rizon

La lettre d'information du SAGE Scarpe aval
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

> ÉDITO

Autrefois déterminants pour améliorer les rendements agricoles, les engrais, insecticides, fongicides et autres pesticides ont d'abord constitué un progrès dans la maîtrise des ressources alimentaires.

Néanmoins, le revers de la médaille est apparu rapidement, et à l'heure actuelle, nous nous accordons tous sur la nécessité de trouver une alternative durable pour préserver notre santé, nos ressources en eau, nos terres agricoles et nos espaces naturels.

Rappelons que la France est le premier consommateur européen de pesticides avec plus de 75 000 tonnes de substances actives utilisées par an. Rappelons également que la profession agricole n'est pas la seule utilisatrice de pesticides : les collectivités publiques et les particuliers y ont recours dans les espaces verts publics et jardins privés...

Dès 2010, la Commission Locale de l'Eau (CLE) a souhaité travailler sur la sensibilisation des particuliers et des professionnels de la vente aux impacts des pesticides et aux plantes exotiques envahissantes, deux facteurs de dégradation de la qualité de l'eau et des milieux.

L'engagement de la CLE s'est concrétisé en 2012 avec l'opération « Jardin au naturel », opération reconduite en 2013.

De bonnes pratiques à partager !

Dans ce numéro d'(H₂O)rizon, vous trouverez tout ce qu'il faut savoir sur cette action. Nous avons la responsabilité, chacun à notre échelle, de nous engager dans cette démarche d'éco-jardinage pour contribuer à la dynamique de protection et de gestion de notre environnement.

Daniel Mio

Vice-Président de la Commission locale de l'eau



Présentation de l'opération « Jardin au naturel »



L'opération « Jardin au naturel », mise en place depuis 2012 par le Parc naturel régional Scarpe-Escout en collaboration avec l'Agence de l'eau Artois-Picardie, vise l'évolution des pratiques de jardinage, en sensibilisant aux techniques alternatives.

L'objectif est de toucher le grand public à travers les professionnels de la vente, en déployant un programme de formation, de sensibilisation et de communication autour des thématiques des produits phytosanitaires et des espèces exotiques envahissantes. Elle contribue ainsi aux objectifs du SAGE Scarpe aval, c'est-à-dire à la restauration de la qualité de l'eau, à la préservation des milieux naturels, de la biodiversité, et à la protection de la santé des consommateurs.

De l'expérimentation à la régionalisation

Des initiatives de même nature se multiplient, à la Communauté d'Agglomération Hénin Carvin, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevant, ou encore chez nos voisins belges. Les différentes expérimentations et les partages d'expériences qui s'en

suivront permettront à terme de généraliser la démarche à l'échelle régionale.

L'engagement des professionnels

L'opération comprend la signature d'une charte par une quinzaine d'enseignes de jardinerie, de pépiniéristes ou grandes surfaces volontaires, des sessions de formations des vendeurs, des fiches de sensibilisation, des animations pédagogiques dans les magasins...

www.sage-scarpe-aval.fr =>
Rubrique « mise en œuvre » =>
Rubrique « Le jardin au naturel »

Contact : Mélanie Lavigne : 03.27.19.19.70



> LE SAGE ET LA LOI

La taxe pluviale vertueuse

Depuis la loi sur l'eau de décembre 2006 et le décret d'application du 6 juillet 2011, les collectivités qui le souhaitent peuvent sortir les frais de gestion des eaux pluviales de leur budget général et mettre en place un dispositif fiscal dédié. La taxe pluviale ne s'applique alors qu'aux propriétaires fonciers publics et privés qui évacuent une part de leurs eaux pluviales via le réseau public.

Cette taxe se veut plus équitable : le coût de la gestion des eaux pluviales est financé au prorata des surfaces imperméabilisées, et non plus par l'ensemble des contribuables. Elle incite donc les aménageurs et propriétaires à limiter les rejets d'eaux pluviales au réseau et à promouvoir la gestion des

eaux pluviales là où elles tombent. Ainsi les terrains non imperméabilisés ou ayant recours à des techniques alternatives (noues...) seront exonérés de cette taxe. La Communauté d'Agglomération du Douaisis fait partie des collectivités pionnières ayant instauré la taxe pluviale depuis le 1er janvier 2012.

Pour en savoir plus ?

Les 20 et 21 mars 2013, à Douai-Gayant Expo se déroulera le 4^e forum national sur la gestion durable des eaux pluviales.

www.adopta.fr

ACTUALITÉS

L'équipe technique du SAGE Scarpe aval est renouvelée !

Elise Caron a pris ses fonctions le 8 octobre 2012 en tant qu'animatrice du SAGE Scarpe aval afin de coordonner les activités décidées par la CLE. e.caron@pnr-scarpe-escout.fr



Mélanie Lavigne est arrivée le 5 novembre 2012 pour animer la démarche « Jardin au naturel » m.lavigne@pnr-scarpe-escout.fr

N'hésitez pas à les contacter à la Maison du Parc à Saint-Amand-les-Eaux : 03.27.19.19.70

DEVINETTE

Du côté de la confluence Scarpe-Escout

Petit un : Constitué d'une cinquantaine de pommiers, j'ai été planté en février 2006 par les riverains, les agents de la Ville et les écogardes du Parc Naturel Régional Scarpe-Escout.

Petit deux : A vocation pédagogique, j'accueille des groupes pour des formations à la taille de fruitiers ou des visites guidées.

Petit trois : J'ai la particularité d'accueillir un alignement d'une quarantaine de poiriers Saint-Mathieu, fruitier typique du secteur, en voie de disparition et produisant de délicieuses poires à cuire.

Et enfin, petit quatre : Les variétés de pommes choisies permettront, dès les premières récoltes prévues d'ici 2015, la fabrication d'un jus de pommes à commercialiser localement.

Qui suis-je ?



> ZOOM SUR LE BASSIN

Le réseau des éco-jardins dans le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE) en Belgique

Accueillir la vraie nature, chez soi, dans son jardin : une bonne idée ! Les jardins particuliers sont parfois les derniers refuges où la nature peut encore s'exprimer.

De l'autre côté de la frontière, le PNPE anime un « réseau des éco-jardins ».

En inscrivant leur jardin dans ce réseau, les particuliers bénéficient des conseils de l'équipe technique du PNPE et de bénévoles. Ces recommandations portent sur des aménagements. Quelques astuces pour aménager un éco-jardin : haie diversifiée, prairie fleurie, mare avec des berges en pente douce et des plantes aquatiques, verger, tas de bois mort...



Pour en savoir plus ?
www.plainesdelescaut.be

L'ORQUE Scarpe aval sud reconduite pour 3 ans

L'Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) initiée par la CLE en 2009, se poursuit en proposant de nouvelles actions sur les 32 communes prioritaires.

Noréade, structure porteuse de l'opération, et ses partenaires (Lille Métropole Communauté Urbaine, Syndicat Intercommunal de la Région de Valenciennes pour l'Adduction d'Eau Potable SIRVAEP et le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau potable de la région de Douai SIADO) ont signé une nouvelle convention qui reconduit, pour 3 années supplémentaires, l'animation mise en œuvre sur le sud du bassin versant.

Ainsi ces 4 principaux préleveurs d'eau du territoire consacrent un budget annuel de 0,0045 euros par m³ prélevé pour la mise en œuvre d'actions de lutte contre les pollutions diffuses (soit environ 60 000 euros/an). Les produits phytosanitaires d'origine agricole et non agricole sont la cible de l'opération, avec en 2013 deux actions phares :

• Un accompagnement d'une vingtaine d'exploitants agricoles volontaires (21 exploitants avaient déjà été rencontrés en 2012). A l'issue des échanges et des visites de terrain, des conseils techniques et des propositions d'aménagement sont apportés aux exploitants pour concilier au mieux la compétitivité de leur exploitation, avec la préservation de la ressource en eau ;

• Un appui technique aux communes vers une réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics (diagnostic des pratiques, plan de désherbage, formations des agents et des élus, outils de communication...).

Contact : Marie Bodart : Animatrice ORQUE à Noréade 03.20.66.44.07





CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Donnez votre avis !

du 1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013

Répondez en ligne : www.eau-artois-picardie.fr

CONSULTEZ LA NOTICE D'INFORMATION DE LA CONSULTATION ET LE DOCUMENT DES ENJEUX DE L'EAU (QUESTIONS IMPORTANTES) DE VOTRE TERRITOIRE

DOCUMENTS

Un site Internet pour le SAGE Scarpe aval

Le SAGE Scarpe aval dispose désormais d'un site internet dédié www.sage-scarpe-aval.fr à destination du grand public et financé par les Communautés de communes et d'agglomération du territoire et l'Agence de l'eau Artois Picardie.

Un catalogue transfrontalier des outils et activités pédagogiques sur l'eau

Elaboré dans le cadre d'un partenariat entre l'association Contrat de rivière Escaut-Lys, la Commission locale de l'eau du SAGE Scarpe aval et le Parc naturel transfrontalier du Hainaut, ce catalogue est destiné au monde pédagogique, éducatif et associatif et plus largement à tout organisateur de manifestation qui souhaiterait sensibiliser sur l'eau.

Consultation interactive : www.crescautlys.be

Téléchargement intégral sur le site du SAGE Scarpe aval, rubrique « La mise en œuvre du SAGE », rubrique « Sensibilisation aux enjeux liés à l'eau ».

Plantons le décor — Hors-série « spécial mare »

Retrouvez tous les conseils et commandez des plantes de haut de berge, semi aquatiques ou aquatiques avec l'opération « Plantons le décor spécial mares ».

Plus d'infos sur le site du Parc naturel régional Scarpe-Escaut : www.pnr-scarpe-escaut.fr



- Abscon
- Aix
- Anhiers
- Aniche
- Auberchicourt
- Aubry-du-Hainaut
- Auchy-lez-Orchies
- Bachy
- Bellaing
- Bersée
- Beuvry-la-Forêt
- Bousignies
- Bouvignies
- Brillon
- Bruille-lez-Marchiennes
- Bruille-Saint-Amand
- Château-l'Abbaye
- Coutiches
- Dechy
- Douai
- Ecaillon
- Emerchicourt
- Erchin
- Erre
- Faumont
- Fenain
- Flines-les-Râches
- Guesnain
- Hason
- Haveluy
- Helesmes
- Hérin
- Hornaing
- Lallaing
- Landas
- Lecelles
- Lewarde
- Loffre
- Marchiennes
- Masny
- Maulde
- Millonfosse
- Moncheaux
- Monchecourt
- Mons-en-Pévèle
- Montigny-en-Ostrevent
- Mortagne-du-Nord
- Mouchin
- Nivelle
- Nomain
- Oisy
- Orchies
- Pecquencourt
- Petite-Forêt
- Râches
- Raimbeaucourt
- Raismes
- Rieulay
- Roost-Warendin
- Rosult
- Roucourt
- Rumegies
- Saint-Amand-les-Eaux
- Saméon
- Sars-et-Rosières
- Sin-le-Noble
- Somain
- Thun-Saint-Amand
- Tilloy-lez-Marchiennes
- Villers-au-Tertre
- Vred
- Waller
- Wandignies-Hamage
- Warlaing
- Waziers



Cette lettre d'information a été réalisée avec le soutien financier de : l'AEAP, la CAPH, la CAD, la CCCO, la CCCP, la CCEP, la CCPP, la CCRVS.



Secrétariat technique du SAGE, Maison du Parc - 357, rue Notre Dame d'Amour - 59230 Saint-Amand-les-Eaux - Tél.: 03 27 19 19 70 - Télécopie : 03 27 19 19 71. E-mail: sage@pnr-scarpe-escaut.fr - Site internet: www.pnr-scarpe-escaut.fr **Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE)** : Alain Bocquet. **Directeur de publication** : Daniel Mio. **Rédaction** : Romain Negri, Mélanie Lavigne, Tangui Lefort, Marie Bodart, PNPE. **Crédit photos** : Samuel Dhote, Frédéric Dujardin, PNPE, PNRSE. **Conception graphique** : www.auddice.com **Impression** : Décembre 2012 - 2500 exemplaires. ISSN 1767-5278.

